

RAPPORT DU CONSEIL D'ETAT AU GRAND CONSEIL

sur les essais pilotes de remise contrôlée de cannabis au sens de l'article 8a de la loi fédérale sur les stupéfiants et les substances psychotropes

INTRODUCTION

En septembre 2020, l'Assemblée fédérale a adopté une modification de la loi fédérale sur les stupéfiants (LStup ; RS 812.821) afin de permettre la réalisation d'essais pilotes de vente de cannabis à des consommateurs actifs pour un usage non médical. Ce nouvel article (art. 8a LStup) est entré en vigueur le 15 mai 2021 pour une durée maximale de 10 ans.

Il s'agit d'une législation expérimentale dont l'objectif est d'augmenter les connaissances sur les avantages et les inconvénients de la vente contrôlée de cannabis pour un usage non médical dans la perspective d'une possible réglementation. Les essais pilotes doivent permettre de tester différentes alternatives et de recueillir de l'information sur :

- le comportement de consommation des participants ;
- les effets de la consommation sur la santé physique et psychique des consommateurs ainsi que sur leur mode de vie (travail, études, relations familiales, sociales) ;
- l'impact de la vente contrôlée sur le marché local des drogues illicites ;
- la protection de la jeunesse ;
- la sécurité et l'ordre public.

Le 14 novembre 2023, le Grand Conseil a adopté un décret sur les essais pilotes de remise contrôlée de cannabis au sens de l'article 8a de la loi fédérale sur les stupéfiants et les substances psychotropes (LStup) (818.211, DRCC). Ce décret définit les modalités de surveillance et de contrôle des essais pilotes de remise régulée de cannabis pour un usage non médical en application de l'article 8a LStup. Il institue une commission cantonale de surveillance et de contrôle des essais pilotes menés sur le territoire vaudois (art. 2 DRCC).

Présidée par le médecin cantonal et regroupant les autorités et services concernés par les essais pilotes (voir 2.1), la commission a pour mission :

- d'exercer, en association avec l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), la surveillance de la mise en œuvre des essais pilotes sur le territoire vaudois en application de l'article 29 l'ordonnance sur les essais pilotes au sens de la loi sur les stupéfiants (OEPStup) ;
- d'initier des contrôles, en concertation avec l'OFSP ;
- de coordonner les essais pilotes autorisés dans le canton de Vaud ;
- d'assurer le traitement des éventuels signalements et plaintes liés à la tenue des essais pilotes en lien avec les autorités compétentes ;
- de proposer au Conseil d'Etat un rapport d'évaluation final un an avant l'expiration du décret. Ce rapport est précédé d'évaluations intermédiaires, tous les deux ans, adressées par le Conseil d'Etat au Grand Conseil (art. 10 DRCC). Dans cette logique, le présent rapport a été proposé par la commission au Conseil d'Etat, qui l'a adopté.

La commission s'appuie en partie sur les résultats établis dans le cadre de la recherche scientifique accompagnant l'essai et dont la surveillance incombe à l'OFSP¹.

A ce jour, un seul essai pilote a été autorisé par l'OFSP dans le canton de Vaud. Il s'agit de l'essai pilote appelé Cann-L, porté conjointement par les autorités lausannoises et la fondation Addiction Suisse, avec la collaboration du CHUV, de l'Université de Lausanne et de la Fondation Le Levant.

Après avoir brièvement présenté le projet Cann-L, le rapport comporte une synthèse de ses principaux résultats intermédiaires ainsi que les informations requises dans le décret (art. 7 DRCC). Il rend compte également de l'activité de la commission de surveillance.

1. LE PROJET PILOTE CANN-L

1.1 Description du projet

1.1.1 Objectifs

L'objectif principal de Cann-L est de : « proposer une alternative crédible au marché noir, en mettant en place un modèle de vente à but non lucratif centré sur la santé publique. Ce modèle vise à réduire les risques liés à la consommation de cannabis en garantissant un approvisionnement sûr, contrôlé et accompagné de mesures de réduction des risques. »².

Les résultats de l'essai doivent permettre aux autorités publiques d'opérer un « choix éclairé sur une éventuelle légalisation et régulation du marché du cannabis »³.

1.1.2 Caractéristiques générales

Le projet pilote Cann-L a démarré son activité en décembre 2023 avec l'ouverture d'un point de vente, situé au centre-ville de Lausanne. Il est porté par une association fondée conjointement par les autorités lausannoises et la fondation Addiction Suisse.

Reposant sur un modèle de vente à but non lucratif, inspiré de l'expérience québécoise, Cann-L s'inscrit dans une démarche de santé publique et de recherche scientifique.

Les produits proposés à la vente sont cultivés sur le territoire vaudois selon des normes biologiques strictes et ont une teneur maximale de 20% de THC, conformément aux prescriptions de la législation fédérale. Ils sont classés selon leur taux de THC en quatre catégories (1-5%, 5-10%, 10- 15%, 15-20%). Chaque lot est testé et la vente s'accompagne d'informations précises sur la composition (THC, CBD, terpènes) ainsi que de messages de réduction des risques.

Les personnes employées sont des professionnels de la vente de détail. Elles doivent suivre une formation initiale d'une durée de deux jours et portant spécifiquement sur la réduction des risques, le conseil, et les aspects pratiques liés à l'activité. Un suivi est ensuite assuré par un coach formateur.

1.1.3 Inscriptions et accès aux produits

Les clients de Cann-L sont admis sur la base d'une évaluation préalable qui doit attester que les personnes concernées consomment du cannabis (au moins une fois par mois depuis 6 mois) et qu'ils ne remplissent aucun critère d'exclusion : être mineur, être incapable de discernement, être domicilié hors de la commune de Lausanne, être enceinte ou allaiter, présenter de problèmes de santé incompatibles avec une participation à l'essai. S'agissant de ce dernier critère, les candidats peuvent être référés au Service de médecine des addictions du CHUV (SMA) pour une évaluation complémentaire. Les personnes inscrites participent au suivi scientifique au moyen d'un questionnaire semestriel.

¹ Voir à ce sujet le rapport d'analyse de l'Université de Lausanne et de la haute école de travail social Nordwestschweiz, mandaté par l'OFSP : Mavrot, C., Hadorn, S., & Novet, B. (2024). Analyse des résultats des essais pilotes de cannabis dans les villes suisses – Première partie, 2023 à mi-2024. Étude sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique. Université de Lausanne, Institut des sciences sociales et Fachhochschule Nordwestschweiz, Instiut für Nonprofit und Public Management.

² Udrisard, R., Chavanne, J., Zobel, F. (2025). Cann-L : l'alternative responsable au cannabis illégal. Etat des lieux et premiers résultats – Rapport de recherche N°180. Lausanne : Addiction Suisse, p. 10.

³ Idem

Le lieu de vente étant ouvert au public, le personnel est préparé à intervenir auprès des éventuelles personnes mineures et à leur transmettre des messages de prévention. Les participants s'engagent à ne pas consommer dans l'espace public et à ne pas revendre les produits. Ils sont en outre, sensibilisés à la nécessité de ne pas exposer les enfants à la consommation. Cann-L intègre par ailleurs plusieurs mesures de réduction des risques, notamment la vente de vaporisateurs à prix coûtant et la mise à disposition d'un espace d'information et de conseil individualisé.

Sur le plan économique, les prix pratiqués reflètent les coûts liés à la production des produits, à l'encadrement et aux emplois liés au projet. Ils constituent également un levier de prévention contre la surconsommation. Les éventuels bénéfices de Cann-L sont réservés pour financer, d'une part, la pérennité du projet sur l'entier de sa durée de vie et, d'autre part, des actions de prévention, de recherche et de réduction des risques dans le périmètre du projet, notamment des projets de la politique des addictions.

1.1.4 Démarche scientifique et innovation

En sa qualité d'essai pilote, Cann-L constitue une expérimentation scientifique (ou quasi-expérimentation) et contribue à la production de données sur les effets potentiels d'une régulation du cannabis. L'équipe scientifique est rattachée à Addiction Suisse (tandis que le personnel de vente est employé par l'association). L'association Cann-L est quant à elle composée de membres de la Ville de Lausanne, ainsi que d'Addiction Suisse.

D'autres projets de recherche peuvent se greffer sur le projet pour autant qu'ils ne perturbent pas l'expérimentation en cours (voir la liste des projets en annexe). L'ensemble de ces travaux visent à mieux comprendre les effets d'un marché régulé sur la santé et les comportements des consommateurs.

Le projet a permis le développement d'une application numérique de suivi de la consommation : l'application permet aux participants de s'identifier au point de vente, et de suivre mois par mois l'évolution de leurs achats, en distinguant les différentes gammes de produits et en visualisant les quantités de THC consommées. Ceci dans une volonté de garantir un maximum de transparence et, surtout, de permettre une meilleure gestion personnelle de la consommation.

1.1.5 Encadrement médical

Le partenariat avec le SMA contribue à la sécurité de l'essai sur le plan sanitaire. Un médecin référent reçoit les participants présentant des vulnérabilités psychiques ou souhaitant un accompagnement médical (art. 8 DRCC). Ce partenariat est financé par le canton au moyen d'une prestation d'intérêt général. La Direction générale de la santé (DGS) se réserve la possibilité de refacturer cette prestation au projet Cann-L si un éventuel bénéfice est constaté.

1.1.6 Financement

L'essai pilote est financé par la Ville de Lausanne et le Canton de Vaud, lequel prend uniquement en charge les coûts de la recherche scientifique via une contribution du Fonds pour la prévention et la lutte contre les addictions.

Ce faisant, le Conseil d'Etat a accordé un premier soutien financier d'un montant de CHF 525'000.- pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2025. En janvier 2026, le Conseil d'Etat a décidé de reconduire ce soutien financier via le fonds, ce jusqu'au 30 juin 2027, pour un montant de CHF 352'500.-.

1.2 Résultats intermédiaires

1.2.1 Participation

Depuis le début du projet (décembre 2023), environ 1'700 personnes se sont inscrites à Cann-L, dont 77% d'hommes. L'âge moyen est de 36 ans. La cohorte des 25 à 34 ans est la plus représentée (43%), tandis que les 18 à 24 ans sont proportionnellement peu nombreux (11%), mais en légère augmentation en 2025.

La majorité des participants consomment du cannabis régulièrement depuis longtemps. Ils sont socialement intégrés et jusqu'ici peu présents dans les dispositifs d'aide en matière d'addictions. Environ 70% exercent une activité professionnelle. Ce profil sociodémographique est comparable à celui observé dans d'autres projets suisses similaires, notamment à Zurich, Bâle, Berne et Genève.

1.2.2 Evolution des comportements de consommation et impacts sur le marché noir

Les données de 2024 montrent une diminution du recours au marché noir : les volumes achetés illégalement par les participants sont passés d'environ 14,7 kg à 5,5 kg par mois (total pour l'ensemble des participants).

Sur l'année 2024, environ 78 kg de fleurs et 20 kg de résine ont été vendus. En tenant compte de l'autoproduction et des prix moyens déclarés, le chiffre d'affaires soustrait au marché noir est estimé à CHF 950 000.-. Entre janvier et octobre 2025, les ventes ont atteint 92 kg de fleurs, 24 kg de résine et 3 390 ml d'huile. Un tel volume représente environ CHF 1'120'000.- soustraits au marché noir.

Bien que certains indicateurs complémentaires (analyse des eaux usées, suivi des prix locaux) n'aient pas encore pu être exploités, les estimations d'Addiction Suisse suggèrent que les ventes de Cann-L représenteraient environ 18% de la consommation lausannoise totale de cannabis.

L'évolution des comportements de consommation confirme cette tendance : en 2024, près de 70% des personnes inscrites déclaraient s'approvisionner désormais exclusivement ou presque auprès de Cann-L. Les consommateurs occasionnels ont majoritairement quitté le marché noir, tandis que les usagers réguliers se tournent progressivement vers le circuit légal.

Les craintes concernant les risques de revente des produits cannabiques vendus dans le magasin ne se sont, en tout cas en l'état, pas concrétisées. De plus, aucun problème lors de contrôles d'individus en possession de produits provenant du magasin n'a été constaté.

Enfin, le projet semble également favoriser des pratiques plus sûres : plusieurs participants rapportent l'usage accru de vaporisateurs et une meilleure connaissance des produits. Si la quantité totale consommée reste stable, le transfert des dépenses vers le marché légal et l'intérêt pour des produits à teneur en THC plus faible témoignent d'un changement positif des comportements et en phase avec les objectifs de l'essai.

1.2.3 Utilisation de l'application

En 2025, on comptait en moyenne 71 connexions à l'application par semaine, contre 47 en 2024. Au total, 604 participants au projet ont consulté au moins une fois leurs statistiques d'achats.

1.2.4 Accès aux soins

Depuis le lancement du projet, l'équipe de Cann-L a orienté une quarantaine de personnes vers le SMA. En parallèle, environ 150 consultations ont été spontanément sollicitées auprès du médecin référent. Ces consultations peuvent déboucher sur un suivi.

Depuis le début du projet, 41 participants ont effectué au moins deux visites de suivi.

La collaboration entre le projet Cann-L et le SMA favorise le repérage des troubles psychiques, le lien direct avec le réseau de soins et le suivi individualisé lorsque nécessaire. Plusieurs participants bénéficient désormais d'un suivi régulier. Le dispositif favorise ainsi une approche intégrée, où la réduction des risques, la prévention et la prise en charge médicale s'articulent de manière cohérente autour des besoins des usagers.

1.2.5 Satisfaction et retours des participants

Les retours des participants au projet pilote Cann-L sont positifs, tant sur la qualité de l'accueil que sur le rôle éducatif du dispositif. Les usagers soulignent l'environnement bienveillant, l'encadrement professionnel et la qualité des produits proposés. Quelques critiques portent néanmoins sur le coût des produits (par rapport au marché illégal) et le souhait d'un anonymat renforcé.

Le taux d'abandon au projet est faible : à ce jour, environ 100 participants ont quitté le projet, principalement pour des raisons administratives ou financières (6%). Parmi l'ensemble des inscrits, deux décès de participants ont été signalés, sans lien avec le projet. L'équipe de Cann-L et le médecin référent ont également mis en place une procédure spécifique en cas de décès d'un participant, afin d'assurer un suivi médico-administratif rigoureux et d'évaluer systématiquement toute situation sensible.

2. ACTIVITES DE SURVEILLANCE ET DE CONTROLE

2.1 Commission cantonale

La Commission cantonale de surveillance et de contrôle des essais pilotes est composée des membres suivants (art. 2 DRCC) :

- Le Médecin cantonal (présidence) ;
- La Pharmacienne cantonale ;
- Un représentant du Ministère public ;
- Un représentant de la Police cantonale ;
- Un représentant du Service de médecine des addictions du Centre hospitalier universitaire vaudois ;
- Un représentant de la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV) ;
- Le président du Groupe d'experts en matière d'addictions (GEA) institué par l'article 33 LSP et le règlement sur le Groupe d'experts en matière d'addictions ;
- Un représentant par communes accueillant un essai pilote et exerçant une activité de contrôle en application de l'OESTup.

Des membres invités peuvent participer aux séances, notamment les représentants de services communaux concernés au sein de l'administration lausannoise et d'Addiction Suisse. La liste nominative des membres ayant siégé dans la commission est reproduite en annexe (6.1).

A ce jour, la commission s'est réunie quatre fois, soit deux fois par année, depuis l'adoption du décret qui la constitue. Son secrétariat est assuré par l'Office du médecin cantonal.

Lors de ses séances, la commission prend connaissance de l'avancement du projet, discute des résultats présentés et fait état des contrôles effectués. Lors de sa séance du 20 mai 2025, elle a validé le rapport d'Addiction Suisse concernant l'état du projet et ses premiers résultats¹ (voir annexe).

Les paragraphes suivants font état des contrôles des autorités cantonales représentées au sein de la commission.

2.2 Inspection du point de vente Cann-L par l'unité de la pharmacienne cantonale

La Pharmacienne cantonale et son équipe ont mené une inspection du point de vente Cann-L le 6 juin 2024. Cette visite avait pour objectif de vérifier la conformité du dispositif aux exigences fixées par l'ordonnance du 31 mars 2021 sur les essais pilotes au sens de la loi sur les stupéfiants (OESTup ; RS 812.121.5) et par l'ordonnance du 25 mai 2011 sur le contrôle des stupéfiants (OEPStup ; RS 812.121.1). Plus précisément, l'inspection visait à s'assurer que les produits vendus répondaient aux exigences de qualité et de traçabilité prévues aux articles 9, 10 et 11 OEPStup et qu'un suivi rigoureux des stocks et des ventes était assuré conformément à l'article 27 OEPStup et aux articles 57 à 65 OCStup.

Les contrôles effectués lors de cette inspection ont confirmé que les produits vendus contiennent une teneur en THC inférieure à 20%. Les analyses de composition sont réalisées par le laboratoire des sciences criminelles de l'UNIL, et les certificats d'analyse sont disponibles dans le point de vente.

¹ Udrisard, R., Chavanne, J., Zobel, F. (2025). Cann-L : l'alternative responsable au cannabis illégal. Etat des lieux et premiers résultats – Rapport de recherche N°180. Lausanne : Addiction Suisse.

Au moment du contrôle, Cann-L disposait également de documents de traçabilité fournis par le producteur, attestant de l'absence de contaminants. Ces analyses sont effectuées par des laboratoires agréés.

Les emballages des produits disponibles à Cann-L étaient scellés et comportaient l'ensemble des informations exigées, notamment le taux de THC et le poids du produit. De plus, il était clairement indiqué sur chaque sachet que le produit était vendu dans le cadre de l'essai pilote lausannois. Enfin, un code QR sur l'emballage renvoyait vers les informations du produit, des mises en garde officielles ainsi que vers des alternatives de consommation à moindre risque.

Suite à cette inspection, la tenue de la comptabilité des stocks de la boutique Cann-L a été jugée exemplaire et conforme aux exigences légales. Un suivi des entrées et sorties de produits est documenté dans un fichier Excel, l'équipe assure des commandes hebdomadaires et une vérification quotidienne des stocks est effectuée. Les destructions éventuelles de produits sont réalisées en collaboration avec la brigade des stupéfiants de la Ville de Lausanne et l'unité de la pharmacienne cantonale. Une procédure formalisée encadre cette pratique.

2.3 Inspection du point de vente Cann-L par la Police cantonale

Une analyse sécuritaire du bâtiment abritant le point de vente Cann-L a été réalisée en septembre 2023 soit quelques mois avant l'ouverture du lieu de vente. Cette évaluation avait pour objectif d'identifier les points faibles du site et de proposer des mesures prioritaires visant à renforcer la sécurité et à réduire le risque de cambriolage.

L'analyse a porté sur les besoins de sécurité suivants :

- Protection en cas d'absence
- Protection des objets de valeur
- Protection des personnes

L'évaluation a mis en évidence plusieurs vulnérabilités, comme un type de serrure insuffisant contre l'effraction, un vitrage sans protection contre les cambriolages, un coffre-fort suranné ne garantissant pas la sécurité nécessaire ou encore une absence de système d'alarme.

Le rapport rappelait la nécessité de respecter, lors de la mise en œuvre des recommandations technico-architecturales, les prescriptions en matière de prévention incendie, les standards d'évacuation et les directives étatiques applicables.

Des mesures correctives ont été définies pour chacune des vulnérabilités identifiées. Leur mise en œuvre progressive a permis de renforcer la sécurité globale du site et de garantir la conformité du point de vente Cann-L aux exigences en matière de protection des personnes, des biens et des infrastructures.

Suite au second contrôle de sécurité des locaux de Cann-L effectué en date du mercredi 11 mars 2026, le constat est positif. En effet, les préconisations identifiées et précisées en 2023 dans le 1^{er} rapport de sécurité ont été prises en comptes et suivies.

Les mesures prises sont conformes et répondent aux besoins sécuritaires du moment. Toutefois, par manque de moyens financiers, quelques vulnérabilités de pénétration ont été traitées par des mesures compensatoires, comme la mise en place d'un système d'alarme et l'installation d'une vidéosurveillance.

La Police cantonale ne relève aucune plainte, ni signalement, concernant le magasin.

2.4 Sécurité des produits : création d'une commission de sécurité

Dans le cadre de l'essai pilote Cann-L, à l'initiative du projet, une commission de sécurité des produits a été constituée en novembre 2024 afin d'assurer une évaluation systématique des risques liés à la mise en vente de nouveaux produits ou d'un nouveau mode de consommation.

La commission de sécurité des produits est composée d'experts en toxicologie, sécurité et addictologie, émet des recommandations et attire l'attention de l'équipe sur d'éventuels risques négligés. Cette

commission permet en outre d'examiner les réflexions, les choix et la stratégie de commercialisation de ces produits.

Les points de vigilance concernent notamment la nature du produit (forme, technique de fabrication), son impact potentiel sur les consommateurs, les risques pour la sécurité, ainsi que les messages accompagnant sa mise en vente. Chaque lancement fait l'objet d'une stratégie d'accompagnement adaptée, incluant la formation de l'équipe de vente afin de présenter le produit avec des messages et recommandations appropriés. Les connaissances scientifiques disponibles sont systématiquement intégrées aux réflexions.

Deux rencontres ont eu lieu en novembre 2024 et août 2025 pour la mise en vente d'huiles contenant 2.5% de THC et pour la mise en vente e-liquides avec du THC.

La commission est composée des membres ci-après :

- Marc Augsburg : toxicologue, Responsable unité de toxicologie et chimie forensique, Centre universitaire romande de médecine légale (CURLM) ;
- Aurélie Berthet : toxicologue, Responsable d'unité Santé environnemental/Secteur Santé globale et environnementale, Unisanté ;
- Hélène Caume Goncalves : pharmacienne, Chargée de missions stratégiques au DSAS ;
- Yasser Khazaal : médecin psychiatre, Responsable policlinique du service de médecine des addictions, CHUV ;
- Sébastien Dyens : policier, Chef de la brigade des stupéfiants, Ville de Lausanne ;
- Salomé Donzallaz : anthropologue, Responsable du dispositif addiction, Ville de Lausanne.

2.5 Contrôles des cultures de cannabis à usage récréatif

Deux sites de culture de cannabis à usage récréatif existent sur le canton de Vaud et ont obtenu les autorisations exceptionnelles de l'OFSP. Ces sites ont été inspectés par l'unité de la pharmacienne cantonale le 02.10.2023 et le 29.08.2025. Les aspects suivants sont contrôlés : sécurité, destruction des déchets contenant des taux de THC élevés, traçabilité, personnes autorisées ainsi que le système qualité mis en place. Tout était conforme.

2.6 Etat des stocks

En application des articles 7 et 14 DRCC, le présent rapport reproduit en annexe l'état des stocks du point de vente en 2025. Ces données sont tenues à jour quotidiennement mais sont présentées ici sur une base hebdomadaire.

3. CONCLUSION

Les éléments recueillis dans le cadre de ce rapport intermédiaire indiquent que le projet pilote Cann-L se déploie dans un cadre maîtrisé et conforme aux objectifs de santé publique, de sécurité et de prévention définis lors de son lancement. D'éventuels impacts négatifs sur l'ordre public ou la sécurité n'ont, à ce jour, pas été constatés par les observations sur le terrain.

Dans un contexte marqué par une diversification et une augmentation de la teneur en THC des produits disponibles sur le marché illégal, le projet Cann-L constitue une alternative pragmatique orientée vers la réduction des risques. En assurant la traçabilité des produits, la transparence sur leur composition et un accompagnement des consommations, le dispositif permet de proposer une alternative plus sûre, tout en maintenant une approche non incitative et strictement encadrée.

Le projet met en œuvre, de manière concrète, la politique suisse des quatre piliers en matière d'addictions, en combinant prévention, réduction des risques, accompagnement sanitaire et régulation du marché. Par ailleurs, Cann-L facilite l'identification précoce des situations nécessitant un suivi médical et favorise l'orientation vers des prises en charge adaptées.

Au-delà des effets directs précités, le projet pilote constitue un outil d'observation important pour les autorités cantonales : il permet de documenter les comportements de consommation, les dynamiques de transfert depuis le marché illégal et les impacts sanitaires associés à une régulation du cannabis. Dans cette perspective, la poursuite du projet apparaît pertinente afin de disposer de données utiles à l'appréciation des effets, d'ajuster le dispositif si nécessaire et d'enrichir les réflexions futures relatives à l'évolution des politiques publiques en matière de cannabis.

4. REFERENCES

Udrisard, R., Chavanne, J., Zobel, F. (2025). Cann-L : l'alternative responsable au cannabis illégal. Etat des lieux et premiers résultats – Rapport de recherche N°180. Lausanne : Addiction Suisse.

Mavrot, C., Hadorn, S., & Novet, B. (2024). Analyse des résultats des essais pilotes de cannabis dans les villes suisses – Première partie, 2023 à mi-2024. Étude sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique. Université de Lausanne, Institut des sciences sociales et Fachhochschule Nordwestschweiz, Instiut für Nonprofit und Public Management.

5. ANNEXES

5.1 Liste des membres de la commission

- Dr Karim Boubaker, Médecin cantonal (présidence) ;
- Dr Ahmed Berzig, Médecin cantonal adjoint (présidence ad intérim) ;
- Marie-Christine Grouzmann, Pharmacienne cantonale ;
- Eric Kaltenrieder, Procureur général ;
- Alexandre Girod, Chef de la police de sûreté, Police cantonale vaudoise
- Dr Yasser Khazaal, médecin chef, Service de médecine des addiction CHUV ;
- Pascal Hottinger, Directeur général de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires ;
- Stéphane Caduff, président du Groupe d'experts en addictions ;
- Olivier Cruchon, Chef du service de l'inclusion et des actions sociales de proximité (Lausanne), remplacé par Salomé Donzallaz, Responsable du dispositif addiction de Lausanne ;
- Stéphane Volper, Police de Lausanne

Le secrétariat de la commission était assuré par Hugues Balthasar, responsable de missions et Clémentine Augusto, chargée de missions. Le projet Cann-L était représenté par Frank Zobel, directeur adjoint Addiction Suisse, Robin Udrisard et Jonathan Chavanne, collaborateurs scientifiques seniors, Addiction suisse.

5.2 Rapport d'activité du projet Cann-L

Udrisard, R., Chavanne, J., Zobel, F. (2025). Cann- : l'alternative responsable au cannabis illégal. Etat des lieux et premiers résultats – Rapport de recherche N°180. Lausanne : Addiction Suisse.

Lien URL : https://www.suchtschweiz.ch/wp-content/uploads/2025/05/Cann-L_rapport_annuel_2024.pdf

5.3 Liste des projets de recherches menés dans le cadre de l'expérimentation Cann-L

Analyse psychosociale de la légalisation du cannabis dans le canton de Vaud, projet de master en psychologie (UNIL) de Méлина Tognolini - terminé

Cette recherche étudie les dynamiques de participation aux programmes pilotes de légalisation du cannabis. Les caractéristiques sociodémographiques, les habitudes de consommation, les caractéristiques identitaires et idéologiques sont analysées pour des consommateurs de cannabis engagés ou souhaitant s'engager ainsi que celles et ceux qui ne le souhaitent pas. Cette étude s'appuie sur l'examen de 334 participants (Cann-L et hors Cann-L) dont les informations ont été collectées par le biais d'un sondage anonyme réalisé entre novembre 2024 et mars 2025.

Réduction des risques chez les consommateurs et les consommatrices de cannabis, Addiction Suisse - terminé

Ce projet vise à développer des recommandations sur l'usage à moindre risque de cannabis pour les consommateurs de cannabis et pour les professionnels de la prévention et le traitement des addictions.

Analyse des résultats des essais-pilotes de cannabis dans les villes suisses (2 rapports), UNIL et Fachhochschule Nordwestschweiz, Prof. Céline Mavrot - terminé

Cette étude vise à analyser les résultats des essais pilotes, durant les premières années de mise en œuvre. Le but de la synthèse mandatée par l'OFSP est d'offrir un regard comparatif sur les sept essais (en cours en 2024-2025), dans le cadre d'une étude externe, réalisée par une équipe de recherche n'ayant aucun lien avec les essais pilotes. Le premier rapport constitue la première partie de cette analyse, qui va ainsi fournir l'une des bases pour le rapport d'information de l'OFSP à destination du grand public. L'analyse des résultats a été complétée à l'automne 2025 par un deuxième rapport annuel ainsi qu'un rapport final de synthèse.

Profilage toxicologique de deux formulations de liquides électroniques contenant des cannabinoïdes issus de systèmes électroniques de distribution sans nicotine, Unisanté, Aurélie Berthet – terminé

Dans le contexte des essais pilotes en cours pour l'usage récréatif du cannabis en Suisse, ce projet vise à informer les parties responsables de la production et de la vente des ENNDS (Electronic Non-Nicotine Delivery Systems), ainsi que de la conduite des essais, sur l'exposition potentiellement nocive des participants à l'étude à des produits chimiques dangereux associés à l'utilisation des ENNDS.

Projet de recherche, institut de recherches sociologiques de l'université de Genève, Sofia Vagnola (doctorante) et Prof. Sandro Cattacin - en cours

Cette recherche examine les interactions entre vendeurs et consommateurs de cannabis récréatif afin de mieux comprendre les différents aspects de la régulation des substances psychoactives. L'étude analyse comment ces échanges influencent la connaissance du produit et la sensibilisation aux risques liés à sa consommation. L'un des objectifs est de déterminer si ces interactions favorisent une meilleure prise de conscience des dangers pour la santé, et comment cette sensibilisation varie selon la formation, l'expérience et les compétences des vendeurs. Il est aussi question de comprendre si, dans un contexte de légalité, la rencontre entre usagers et professionnels formés permet une meilleure compréhension et rationalisation du produit.

Étude SCAHT sur les phytocannabinoïdes dans les ENNDS (Electronic Non-Nicotine Delivery Systems), projet de recherche, Unisanté Aurélie Berthet - collaboration avec UNIGE, CHUV, ICH (Valais), projet pilote Change (Genève), projet pilote Script (Bern) - en cours

Dans ce projet regroupant plusieurs groupes scientifiques, l'équipe d'Unisanté étudie principalement les dynamiques toxicocinétiques des phytocannabinoïdes principaux et secondaires, ainsi que de leurs dérivés métaboliques, après une consommation par ENNDS auprès de personnes adultes en bonne santé. L'étude des mécanismes d'absorption, de répartition, de transformation métabolique et d'élimination des phytocannabinoïdes délivrés par ENNDS s'avère cruciale pour déterminer leur innocuité et leur performance, ainsi que pour orienter les directives de santé publique.

Etude Cann'App, CHUV, Jacques Gaumes - en cours

En collaboration avec l'équipe Cann-L et l'agence Apptitude, un groupe de recherche du CHUV développe actuellement une application en ligne destinée à réduire les risques associés à la consommation de cannabis. Ce projet vise à évaluer l'impact d'une telle application sur le comportement (consommation) des participants.

Développement d'une brochure information aux parents consommateur-trice-s de cannabis, Addiction Suisse - en cours

Le projet a pour objectif le développement d'un guide pratique et réflexif à destination des parents qui consomment du cannabis et se questionne quant à la manière ou l'intérêt d'aborder ce sujet avec leurs enfants. Ce guide au format papier vise à donner des repères clairs issus des bonnes pratiques et de la littérature scientifique. Il cherche également à favoriser une réflexion sur sa propre consommation et à accompagner les parents dans leur positionnement personnel, conjugal et parental. Le guide proposera des exemples concrets de phrases pour entreprendre la discussion et faciliter la mise en pratique des conseils. Enfin, il offrira un point d'entrée vers des ressources complémentaires grâce à des codes QR renvoyant vers des sites internet existants appropriés.

5.4 Livraisons, ventes et stocks par type de produit commercialisé (relevé hebdomadaire)

Les données relatives aux quantités de produits livrées, stockées et vendues sont actualisées quotidiennement. Par souci de lisibilité, les extractions ci-après reproduisent l'état des stocks sur une base hebdomadaire (années 2024 et 2025).

Des variations à l'unité peuvent être observées dans les stocks après prises en compte des ventes et de livraisons. Il s'agit d'échantillons prélevés dans le stock à des fins d'exposition.

Tableau 1 Livraisons au point de vente en 2024

N° Semaine	Fleur < 5% THC	Fleur 5 - 10% THC	Résine 5 - 10% THC	Fleur 10 - 15% THC	Résine 10 - 15% THC	Fleur 15 - 20% THC	Résine 15 - 20% THC	huile 2,5%
1	0	60	0	60	0	0	0	0
2	0	0	0	60	0	0	0	0
3	30	120	0	90	0	240	0	0
4	120	90	0	180	0	191	0	0
5	0	60	0	60	0	90	89	0
6	0	60	0	120	0	540	0	0
7	0	90	0	73	0	0	90	0
8	0	90	0	90	0	197	150	0
9	60	93	0	60	0	270	167	0
10	0	90	0	120	0	180	0	0
11	30	119	0	59	0	179	90	0
12	0	60	0	120	0	300	60	0
13	0	60	0	60	0	150	74	0
14	30	120	0	120	0	300	126	0
15	0	90	0	120	0	360	90	0
16	29	59	0	29	119	239	89	0
17	0	239	0	30	0	180	60	0
18	30	120	0	30	0	157	237	0
19	60	360	0	240	0	420	150	0
20	0	210	0	143	0	180	150	0
21	30	90	0	0	0	300	261	0
22	0	0	0		0	0	0	0
23	0	261	0	180	0	210	153	0
24	30	60	0	120	0	30	60	0
25	30	180	0	120	0	180	163	0
26	0	90	0	60	30	210	150	0
27	30	120	0	180	30	300	300	0
28	0	180	0	90	0	180	90	0
29	30	120	0	90	30	180	150	0
30	30	60	0	150	0	240	90	0
31	0	180	0	150	0	150	210	0
32	30	0	0	240	0	210	150	0

33	29	58	0	150	29	209	87	0
34	89	120	0	120	0	216	210	0
35	60	60	0	180	0	358	255	0
36	0	150	0	29	30	150	0	0
37	0	60	0	30	0	240	60	0
38	60	60	0	121	0	240	90	18
39	30	239	0	150	0	270	180	0
40	30	120	0	120	30	355	200	18
41	58	89	0	179	30	300	60	0
42	0	60	0	119	59	299	196	0
43	30	60	0	240	30	300	90	0
44	60	120	0	180	0	254	150	18
45	0	119	0	210	30	180	90	0
46	30	150	0	240	60	390	180	18
47	0	30	0	90	0	210	207	0
48	60	120	0	180	0	240	150	13
49	28	149	0	297	0	329	178	0
50	0	30	0	150	0	240	137	0
51	30	150	0	270	60	450	229	18
52	0	0	0	0	0	0	0	0
53	30	60	0	120	60	210	198	0

Tableau 2 Livraisons au point de vente en 2025

N° Semaine	Fleur < 5% THC	Fleur 5 - 10% THC	Résine s 5 - 10% THC	Fleur 10 - 15% THC	Résine s 10 - 15% THC	Fleur 15 - 20% THC	Résine s 15 - 20% THC	Huile 2.5%	e- liquid e 20% THC	e- liquid e 10% THC
1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2	60	240	0	450	0	510	240	18	0	0
3	60	150	0	270	0	330	148	18	0	0
4	0	0	0	88	58	149	0	0	0	0
5	60	150	0	180	60	240	193	0	0	0
6	30	269	0	240	0	449	180	18	0	0
7	0	180	0	210	30	240	0	18	0	0
8	89	180	0	120	0	390	322	0	0	0
9	60	30	0	180	0	270	120	18	0	0
10	30	60	0	269	0	270	90	0	0	0
11	58	117	0	239	75	296	123	0	0	0
12	30	120	0	420	30	570	285	18	0	0
13	30	60	0	180	0	120	0	0	0	0
14	60	180	0	240	0	419	390	22	0	0
15	59	30	0	90	60	270	30	0	0	0
16	0	30	59	30	0	30	30	0	0	0
17	60	120	0	330	30	360	210	18	0	0

N° Semaine	Fleur < 5% THC	Fleur 5 - 10% THC	Résine s 5 - 10% THC	Fleur 10 - 15% THC	Résine s 10 - 15% THC	Fleur 15 - 20% THC	Résine s 15 - 20% THC	Huile 2.5%	e- liquid e 20% THC	e- liquid e 10% THC
18	27	177	0	357	0	417	148	18	0	0
19	30	60	0	210	35	120	90	18	0	0
20	60	60	0	150	30	480	210	0	0	0
21	0	120	0	180	0	210	81	0	0	0
22	60	120	0	300	120	570	210	0	0	0
23	30	60	0	360	0	480	205	22	0	0
24	30	90	0	300	0	300	150	0	0	0
25	57	87	0	177	28	177	81	0	0	0
26	60	60	0	60	60	300	150	0	0	0
27	60	150	30	300	30	389	260	18	0	0
28	60	30	0	180	38	270	60	18	0	0
29	60	270	0	330	60	450	240	0	0	0
30	0	0	0	150	0	330	60	0	0	0
31	60	90	0	240	30	330	151	18	0	0
32	57	88	0	238	0	388	178	0	0	0
33	30	60	0	300	65	330	180	0	0	0
34	30	120	0	150	30	270	141	18	0	0
35	90	150	30	295	0	330	150	0	0	0
36	30	60	0	239	90	390	90	18	0	0
37	27	88	0	418	0	178	118	0	0	0
38	90	180	0	270	0	330	248	0	0	0
39	0	0	0	240	60	180	113	30	0	0
40	120	60	30	420	60	450	120	0	0	0
41	0	90	0	300	80	300	174	18	0	0
42	0	60	0	150	33	240	147	0	0	0
43	0	90	0	360	0	330	90	0	0	0
44	117	88	0	147	28	388	238	18	0	0
45	60	149	0	420	90	390	113	0	119	0
46	0	120	30	300	30	360	120	0	180	0
47	30	120	0	150	30	180	120	0	0	120
48	0	30	0	180	0	449	89	18	30	0
49	30	180	0	300	90	480	180	18	0	0
50	0	90	0	180	60	300	90	0	72	0
51	30	60	30	180	30	450	90	0	0	0
52	90	120	0	450	90	840	300	18	90	0
TOTAL	2111	5293	209	12517	1640	17289	7546	416	491	120

Tableau 3 Quantités hebdomadaires vendues en 2024

N° Semaine	Fleur < 5% THC	Fleur 5 - 10% THS	Résine 5 - 10% THC	Fleur 10 - 15% THC	Résine 10 - 15% THC	Fleur 15 - 20% THC	Résine 15 - 20% THC	huile 2,5% THC
1	2	54	0	66	0	123	0	0
2	0	60	0	88	0	158	0	0
3	27	71	0	94	0	173	0	0
4	20	71	0	97	0	183	0	0
5	14	66	0	105	0	177	75	0
6	16	72	0	104	0	136	107	0
7	15	67	0	109	0	158	104	0
8	20	89	0	118	0	184	95	0
9	18	66	0	111	0	194	75	0
10	17	89	0	91	0	223	87	0
11	14	86	0	94	0	235	92	0
12	19	99	0	92	0	255	90	0
13	20	114	0	97	0	243	91	0
14	20	81	0	74	0	246	72	0
15	23	110	0	90	0	245	96	0
16	13	104	0	85	10	265	69	0
17	17	171	0	73	11	246	77	0
18	31	172	0	80	17	242	157	0
19	15	138	0	77	6	208	108	0
20	20	164	0	66	7	203	180	0
21	21	148	0	78	10	174	135	0
22	24	161	0	82	7	205	167	0
23	21	139	0	132	10	171	139	0
24	18	119	0	120	7	172	158	0
25	14	138	0	127	12	191	162	0
26	17	137	0	141	8	215	187	0
27	16	112	0	104	10	189	138	0
28	16	102	0	151	11	184	136	0
29	21	97	0	112	7	196	129	0
30	24	134	0	138	13	198	131	0
31	23	75	0	138	7	166	152	0
32	18	120	0	143	10	185	145	0
33	18	109	0	157	9	198	151	0
34	36	102	0	145	8	215	153	0
35	29	102	0	118	11	238	145	0
36	36	104	0	113	9	285	121	0
37	30	81	0	117	11	271	120	0

N° Semaine	Fleur < 5% THC	Fleur 5 - 10% THS	Résine 5 - 10% THC	Fleur 10 - 15% THC	Résine 10 - 15% THC	Fleur 15 - 20% THC	Résine 15 - 20% THC	huile 2,5% THC
38	27	87	0	121	4	300	122	6
39	35	94	0	110	13	276	138	6
40	29	129	0	126	5	266	155	3
41	26	105	0	111	7	299	136	7
42	27	104	0	144	22	255	126	4
43	37	104	0	180	30	291	120	6
44	28	100	0	172	22	248	139	3
45	34	103	0	158	29	253	132	9
46	22	131	0	182	29	269	160	4
47	29	99	0	177	16	280	152	11
48	31	111	0	218	24	275	172	7
49	31	91	0	204	16	253	151	10
50	29	105	0	245	28	283	146	9
51	33	115	0	250	24	295	180	10
52	27	77	0	166	16	225	112	4
53	17	43	0	95	11	128	69	2

Tableau 4 Quantités hebdomadaires vendues en 2025

N° Semaine	Fleur < 5% THC	Fleur 5 - 10% THC	Résines 5 - 10% THC	Fleur 10 - 15% THC	Résines 10 - 15% THC	Fleur 15 - 20% THC	Résines 15 - 20% THC	Huile 2.5%	e-liquide 20% - cannab.	e-liquide 10% - cannab
1	12	47	0	60	9	130	70	2	0	0
2	42	125	0	179	23	298	173	3	0	0
3	28	104	0	197	25	267	130	10	0	0
4	32	129	0	220	26	261	137	1	0	0
5	33	115	0	235	29	273	133	16	0	0
6	32	180	0	189	30	350	140	9	0	0
7	21	139	0	191	16	316	147	9	0	0
8	41	107	0	163	21	302	136	7	0	0
9	53	130	0	231	16	353	158	5	0	0
10	28	107	0	205	19	308	154	10	0	0
11	51	112	0	246	23	317	156	7	0	0
12	45	115	0	262	16	299	131	6	0	0
13	52	123	0	273	25	333	180	8	0	0
14	43	116	0	206	20	329	170	13	0	0
15	37	112	0	227	26	335	150	5	0	0
16	42	97	6	234	20	308	147	11	0	0
17	37	83	7	210	26	325	132	9	0	0

18	56	97	7	273	27	340	146	13	0	0
19	41	95	4	251	21	341	150	7	0	0
20	39	85	5	245	35	370	170	9	0	0
21	54	98	2	251	29	359	144	5	0	0
22	38	91	3	215	28	343	153	9	0	0
23	42	118	8	273	31	367	164	7	0	0
24	38	86	4	202	22	314	134	3	0	0
25	45	96	2	225	32	337	155	9	0	0
26	54	104	4	213	32	339	164	4	0	0
27	56	102	6	260	39	338	152	11	0	0
28	45	108	1	279	36	379	151	8	0	0
29	37	110	5	229	32	341	152	6	0	0
30	43	93	2	224	33	312	143	8	0	0
31	52	110	3	240	26	321	151	4	0	0
32	39	107	0	233	36	347	138	5	0	0
33	44	99	1	199	29	333	136	12	0	0
34	55	98	1	226	33	338	135	4	0	0
35	53	108	9	219	37	337	153	10	0	0
36	47	94	6	341	27	282	160	6	0	0
37	36	74	7	298	40	292	149	9	0	0
38	43	74	7	327	28	322	166	13	0	0
39	33	83	6	293	26	297	147	7	0	0
40	37	70	6	294	45	331	164	9	0	0
41	36	80	2	305	41	314	147	9	0	0
42	37	67	3	302	32	326	114	5	0	0
43	49	84	6	274	36	308	151	9	0	0
44	35	95	6	293	47	388	160	7	0	0
45	36	89	3	274	41	331	133	9	82	0
46	29	131	7	234	41	313	119	4	71	0
47	36	100	1	239	40	302	128	12	52	9
48	32	114	10	274	57	411	137	6	49	17
49	24	95	3	234	35	415	130	5	41	13
50	31	86	8	246	45	395	108	6	32	17
51	44	114	4	258	46	512	156	12	67	12
52	36	102	5	185	26	360	99	14	34	6
TOTAL	2081	5298	170	12456	1581	17159	7503	407	428	74

Tableau 5 Etat hebdomadaire des stocks en 2024

N° Semaine	Fleur < 5% THC	Fleur 5 - 10% THS	Résine 5 - 10% THC	Fleur 10 - 15% THC	Résine 10 - 15% THC	Fleur 15 - 20% THC	Résine 15 - 20% THC	huile 2,5% THC
1								
2								
3								
4								
5	484	495		1159		273	141	
6	493	416		1074		916	487	
7	405	626		1336		1100	283	
8	304	729		1111		924	530	
9	437	821		927		805	756	
10	420	789		776		1128	958	
11	443	1015		808		898	754	
12	414	954		622		944	676	
13	249	548		615		659	412	
14	271	628		755		885	632	
15	245	787		1195		1746	872	
16	262	542		924	562	1830	883	
17	196	918		646	627	1434	878	
18	220	824		327	549	807	1213	
19	274	1077		717	385	843	888	
20	373	1682		1208	435	1372	1202	
21	230	1432		1116	323	1043	976	
22	303	1196		887	345	1550	1525	
23	159	1580		1125	296	1430	1150	
24	128	1195		872	205	772	792	
25	266	1534		1174	150	629	810	
26	211	1359		724	275	713	742	
27	160	1252		810	242	737	1033	
28	185	1460		946	180	1070	1182	
29	192	1690		663	248	952	1133	
30	227	1498		718	251	935	1034	
31	173	1693		766	191	959	1202	
32	64	1476		1070	146	827	1206	
33	214	1027		1357	191	1169	1073	
34	495	1011		1244	207	868	1025	
35	512	866		1075	150	906	1275	
36	654	812		1141	178	1334	1401	
37	430	883		608	203	1025	904	
38	385	722		446	157	584	573	59
39	602	1583		568	120	416	650	59
40	485	1543		542	116	548	992	100
41	658	1517		470	319	1213	860	106

42	618	1135		705	487	792	752	80
43	540	1034		894	530	1207	874	47
44	607	828		1327	530	1523	914	83
45	607	926		1399	459	1073	708	89
46	442	1330		1671	446	1172	766	67
47	455	978		1604	584	1169	699	128
48	460	813		1274	487	1064	773	100
49	516	847		1511	353	1335	852	81
50	446	965		1516	225	1308	1024	34
51	321	759		1425	266	1839	1206	68
52	255	669		745	273	1326	895	42
53	75	174		139	101	315	227	6

Tableau 6 Etat hebdomadaire des stocks en 2025

DATE samedi de la semaine	Fleur < 5% THC	Fleur 5 - 10% THC	Résines 5 - 10% THC	Fleur 10 - 15% THC	Résines 10 - 15% THC	Fleur 15 - 20% THC	Résines 15 - 20% THC	Huile 2.5%	e-liquid e 20% THC	e-liquid e 10% THC
04.01.2025	32	64		20	82	117	183	1		
11.01.2025	51	179		322	63	319	237	17		
18.01.2025	81	219		391	38	376	253	25		
25.01.2025	51	89		251	66	250	118	22		
01.02.2025	75	130		195	96	237	190	9		
08.02.2025	74	234		248	71	343	222	18		
15.02.2025	50	256		255	81	265	64	25		
22.02.2025	101	329		218	59	350	262	17		
01.03.2025	112	226		174	40	266	227	32		
08.03.2025	105	174		246	22	227	162	23		
15.03.2025	115	177		235	80	205	122	14		
22.03.2025	108	185		403	89	472	272	26		
29.03.2025	84	126		307	65	253	94	18		
05.04.2025	97	191		331	46	354	321	28		
12.04.2025	123	122		201	83	296	209	22		
19.04.2025	113	100	55	188	60	299	93	17		
26.04.2025	125	135	47	279	66	310	154	22		
03.05.2025	107	221	41	406	35	398	160	26		
10.05.2025	90	184	36	331	48	170	98	35		
17.05.2025	111	148	30	243	45	290	144	27		
24.05.2025	58	181	28	177	15	136	75	23		
31.05.2025	79	197	25	245	108	351	134	13		
07.06.2025	69	159	17	357	77	497	178	29		
14.06.2025	62	156	14	452	53	464	195	24		
21.06.2025	69	143	10	392	50	277	119	18		
28.06.2025	81	104	7	238	84	270	114	11		
05.07.2025	83	145	30	272	70	310	211	20		

DATE samedi de la semaine	Fleur < 5% THC	Fleur 5 - 10% THC	Résines 5 - 10% THC	Fleur 10 - 15% THC	Résines 10 - 15% THC	Fleur 15 - 20% THC	Résines 15 - 20% THC	Huile 2.5%	e-liquid e 20% THC	e-liquid e 10% THC
12.07.2025	96	68	29	188	72	206	126	28		
19.07.2025	120	227	25	276	104	331	213	22		
26.07.2025	80	135	22	195	68	315	123	16		
02.08.2025	91	116	19	208	69	365	139	28		
09.08.2025	102	98	18	212	33	384	162	24		
16.08.2025	89	54	17	301	67	370	206	14		
23.08.2025	74	82	16	228	65	304	212	26		
30.08.2025	100	121	40	302	33	288	209	17		
06.09.2025	85	88	31	232	91	402	142	29		
13.09.2025	71	94	25	346	53	286	108	19		
20.09.2025	120	209	20	293	20	325	187	8		
27.09.2025	86	120	11	236	57	182	154	29		
04.10.2025	50	51	4	56	42	76	58	20		
11.10.2025	135	126	31	360	111	287	137	30		
18.10.2025	100	119	27	219	106	198	166	23		
25.10.2025	47	121	21	288	72	239	110	15		
01.11.2025	131	118	14	157	63	258	192	25		
08.11.2025	154	179	10	290	104	279	167	17	53	
15.11.2025	126	177	33	338	95	350	171	13	158	
22.11.2025	117	195	32	245	89	212	156	1	112	114
29.11.2025	89	111	22	152	29	264	104	12	80	98
06.12.2025	91	189	19	216	83	333	158	25	42	82
13.12.2025	63	189	14	174	103	229	149	22	83	69
20.12.2025	52	141	37	84	82	183	74	7	16	54
27.12.2025	105	156	32	336	142	667	279	14	69	46

Ainsi adopté, en séance du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 13 mai 2026.

La présidente :

Le chancelier :

C. Luisier Brodard

M. Staffoni